

Le christianisme orthodoxe et l'État d'Israël : L'exemple de l'Église de Chypre

Geoffrey Ready

1. La *symphonia* entre les Églises orthodoxe et les États

Les Églises orthodoxes ont répondu diversement au sionisme politique et à l'État d'Israël. Certaines ont critiqué le sionisme, le considérant comme un mouvement politique dont les motivations laïques peuvent ne pas correspondre aux principes religieux. Ces Églises ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact du retour à Sion juif sur le peuple palestinien et aux défis potentiels qu'il pose à la coexistence religieuse dans la région. D'un autre côté, certaines Églises orthodoxes ont reconnu et soutenu l'État d'Israël, invoquant des liens historiques avec la terre d'Israël et reconnaissant l'importance d'Israël en tant que patrie du peuple juif.

Toutefois, la réponse la plus précise et la plus honnête à la question spécifique de l'interprétation de la formation de l'État moderne d'Israël est qu'une telle réflexion n'a pas encore eu lieu dans les Églises orthodoxes.

Du fait de la *symphonia* entre les États composés majoritairement de populations chrétiennes orthodoxes et les Églises orthodoxes, on pourrait avoir une esquisse de réponse en analysant les positions de chacun de ces États. On s'intéresserait alors à la façon dont la Grèce, la Roumanie, la Russie ou d'autres États et leurs Églises autocéphales ont réagi, interagi, ou se sont impliqués dans la réalité sociale, politique et économique d'Israël après 1948, ou bien avec ses opposants. Cela est bien sûr extrêmement compliqué et périlleux, par le fait que beaucoup de ces pays chrétiens orthodoxes ont été sous occupation soviétique ou communiste pendant une longue période après 1948, dont ils sortent avec plus ou moins de bonheur.

Une autre complication réside dans l'interprétation de ce qui apparaît aux chrétiens occidentaux comme des déclarations ou des actions purement théologiques ou ecclésiales et qui doivent en réalité être considérées à la lumière de questions politiques plus larges.

Considérons, comme étude de cas, la déclaration historique signée à Nicosie, à Chypre, le 6 décembre 2011, entre le Yona Metzger, Grand rabbin ashkénaze d'Israël (de 2003 à 2013) et l'archevêque Chrysostomos, primat de l'Église orthodoxe de Chypre, où tous deux s'engagent à approfondir les relations entre l'Église et le peuple juif.

La déclaration de Nicosie (2011)¹

Arrêtons-nous tout d'abord un instant sur le contexte ecclésial et politique chypriote. L'Église de Chypre, parfois appelée Église grecque-orthodoxe de Chypre, est une juridiction autocéphale de l'Église orthodoxe depuis 431, qui a toujours été impliquée dans la vie sociale et politique de l'île. Lors de l'accession à l'indépendance (1959-1960), l'archevêque Makarios III, chef de l'Église orthodoxe chypriote, fut élu président de la République et occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1977. La Constitution chypriote de 1960 a attribué un statut spécial à l'Église orthodoxe, lui accordant certains privilèges et responsabilités au sein de la structure étatique. Au fil des années, l'Église orthodoxe a continué à jouer un rôle important en façonnant l'opinion publique, en influençant les décisions politiques et en préservant l'identité culturelle chypriote. Même si des efforts ont été déployés ces dernières années pour séparer les rôles de l'Église et de l'État à Chypre, l'imbrication des deux institutions reste vivace.

La déclaration de 2011 a une dimension théologique manifeste, avec la reconnaissance du judaïsme comme une tradition religieuse légitime et importante, le rejet de la doctrine de la culpabilité collective juive pour le « déicide » de Jésus, la nécessité d'un dialogue interreligieux et du respect entre les différentes communautés religieuses. La déclaration rejette l'antisémitisme et tous les préjugés antijuifs « car ils sont incompatibles avec l'enseignement des Saintes Écritures »². Bien que cette déclaration soit très locale, les chrétiens orthodoxes engagés dans le dialogue et le rapprochement avec le judaïsme pourraient presque comparer ce texte au *Nostra Aetate* des catholiques romains.

Mais, cette déclaration ne peut pas être clairement séparée de la politique de l'État de Chypre, un État divisé, pour lequel le soutien juif aux chrétiens grecs, contre la République turque de Chypre du Nord, autoproclamé en 1975, est jugé bénéfique. Chypre et Israël ont développé des relations diplomatiques de plus en plus solides ces dernières années, notamment en raison de préoccupations communes concernant la sécurité régionale et l'influence de la Turquie en Méditerranée orientale. L'invasion des troupes turques en Chypre du Nord, peuplée en majorité de chypriotes musulmans en 1974, et les tensions persistantes ont encore renforcé les intérêts

¹ <https://www.jcrelations.net/fr/declarations/declaration/declaration-conjointe-du-grand-rabbin-metzger-et-de-larcheveque-chrysostomos-6-dec-2011.html>, consulté le 12 août 2024.

² Voir [Antoine ARJAKOVSKY](#), « L'antijudaïsme et son dépassement dans la pensée russe et chrétienne orthodoxe contemporaine », dans le *Genre Humain*, 2016/1, n°56-57, pp.479-496. Consultable en ligne dans <https://shs.cairn.info/revue-le-genre-humain-2016-1-page-479?lang=fr>

communs de la Chypre du Sud et l'État d'Israël , conduisant à des accords de coopération dans des domaines tels que la défense, l'énergie et le commerce.

Quelques extraits de la déclaration ci-dessous montrent clairement que l'on est tout à la fois dans un rapport religieux, mais également dans un rapport entre deux peuples-nations :

Les rapports millénaires entre le peuple de Chypre et le peuple juif ont connu un renouveau fraternel depuis l'établissement de l'État d'Israël.

Le texte se réfère à l'histoire des Juifs à Chypre qui remonte à l'Antiquité. Des traces de l'existence de communautés juives sur l'île remontent au moins à la période hellénistique. À l'époque romaine et byzantine, les Juifs y ont connu des périodes de prospérité et de persécution, tandis qu'à l'époque médiévale, une communauté juive importante s'est établie dans plusieurs villes de l'île. Au XXe siècle, en particulier après la Seconde Guerre mondiale, la communauté juive de Chypre s'est développée en raison de l'afflux de survivants de la Shoah et de réfugiés juifs, même si leur nombre a depuis considérablement diminué³. Après la création de l'État d'Israël en 1948, les relations entre Chypre et Israël étaient initialement prudentes, principalement en raison du statut colonial de Chypre sous domination britannique et de sa dynamique régionale complexe. Cependant, lorsque les deux pays ont obtenu leur indépendance et ont cherché à s'orienter dans leurs paysages géopolitiques, ils ont commencé à nouer des liens plus étroits, notamment dans les domaines du commerce, de la défense et de la coopération énergétique. L'invasion turque de Chypre en 1974 a encore renforcé leurs relations, les deux nations ayant trouvé un terrain d'entente dans leurs préoccupations concernant la sécurité régionale et l'influence de la Turquie. Au fil des ans, les accords bilatéraux se sont développés, favorisant la collaboration dans divers secteurs et renforçant leurs relations diplomatiques face à des défis communs. C'est à ces relations, que la suite du document se réfère également, usant de manière sibylline des termes « Chypre et Israël », lesquels renvoient tant aux États qu'aux lieux bibliques et aux communautés religieuses,

Nous, le Grand rabbin d'Israël, Yona Metzger et l'Archevêque de Chypre, Chrysostomos, rendons grâce à Dieu pour la bienheureuse croissance de ce respect mutuel et nous affirmons notre engagement à promouvoir ces excellentes relations entre Chypre et Israël.

³ Rappelons ici que Chypre sous domination britannique durant cette période, a rassemblé les juifs rescapés de la Shoah, dont certains avaient essayé de gagner la terre d'Israël, des camps de réfugiés clôturés.

Le suite du document se situe sur le plan des relations pacifiques développées entre les deux entités,

[...] Nous faisons également remarquer que le peuple d'Israël n'a jamais commis d'actes d'agression contre le peuple de Chypre et qu'il lui a démontré son soutien continu.

La position officielle d'Israël à l'égard de Chypre a généralement mis l'accent sur le soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Après l'invasion turque de Chypre-Nord en 1974, Israël a reconnu la République de Chypre et a maintenu des relations diplomatiques avec elle. Israël a souvent plaidé en faveur d'une résolution pacifique de la question chypriote, encourageant le dialogue et les négociations entre les parties en conflit. En outre, Israël et Chypre ont renforcé leur coopération reflétant un intérêt mutuel pour la stabilité et le développement dans la région de la Méditerranée orientale, ce que le texte ajoute ensuite,

[...] Nous affirmons que nous poursuivons le contact bilatéral en vue de promouvoir et d'approfondir nos bonnes relations au profit de nos peuples respectifs.

La lecture de ces quelques extraits principaux de la déclaration montre bien ses implications politiques dans le contexte de la dynamique géopolitique complexe au Moyen-Orient. En exprimant sa solidarité avec Israël et en plaidant pour la paix dans la région, la déclaration peut être considérée comme un geste politique visant à renforcer les relations diplomatiques et à promouvoir la stabilité dans la région. Mais elle est également clairement un texte religieux, puisqu'elle par son rejet de l'antisémitisme et l'ouverture au dialogue judéo-orthodoxe. Enracinée dans les principes théologiques de paix et d'unité, la déclaration sert également d'ouverture diplomatique visant à trouver un équilibre délicat entre la religion et la politique dans le contexte du conflit israélo-palestinien. Dans ce document se trouvent mêlé le politique et le théologique, dans un climat résolument positif, il y a cependant aucune donnée prise à une interprétation théologique de l'existence de l'État d'Israël.

Le pur théologique existe-t-il ?

À la lumière de cet exemple chypriote et plus largement de la complexité du rapport entre État et Église propre aux Églises orthodoxes autocéphales, on pourrait se demander dans quelle mesure les théologies chrétiennes occidentales, qui revendiquent la séparation de l'Église et de l'État, sont purement théologiques,? – le Vatican, par exemple, est aussi une réalité étatique — Même si cela reste très compliqué lorsqu'il s'agit des Églises orthodoxes, il est illusoire de penser que la théologie est sans rapport avec les contingences historiques et politiques.

L'imbrication de la foi et de l'identité nationale façonne souvent les perspectives théologiques, en particulier dans les régions où l'histoire est chargée, comme la Méditerranée orientale. En conséquence, le discours théologique autour d'Israël peut refléter non seulement les croyances spirituelles, mais aussi les dynamiques géopolitiques qui influencent les relations entre les différentes confessions chrétiennes et les États de la région.